

le jeudi 31 juillet 2003

13 h

Prière.

Le président signale une erreur au *Feuilleton et Avis* : le projet de loi 2, *Loi sur la protection des bénévoles*, a été omis par inadvertance.

---

Il est unanimement convenu que la deuxième lecture du projet de loi 2, *Loi sur la protection des bénévoles*, qui aurait dû figurer au *Feuilleton et Avis*, soit reportée au prochain jour de séance.

---

L'Assemblée reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Carr, appuyé par M. Williams, dont voici le texte :

Fredericton (N.-B.)  
le 29 juillet 2003

À Son Honneur,  
l'honorable Marilyn Trenholme Counsell,  
lieutenant-gouverneure de la province du Nouveau-Brunswick

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Nous, sujets très dévoués et loyaux de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick, qui tient maintenant séance, prions respectueusement Votre Honneur d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que vous nous avez fait et nous assurons à Votre Honneur que toutes les questions dont nous serons saisis durant la session feront l'objet de notre attention et de notre étude les plus diligentes.

Le débat se poursuit ; il est ajourné sur la motion de l'hon. M. Fitch.

---

La séance est levée à 13 h 43.